



#NeVousRésignezJamais

Agir contre les violences, nous sommes tous et toutes concerné.es !

Soirée d'échanges en ligne – 25 novembre 2020

Comme annoncé au Conseil municipal du 12 novembre dernier, la Ville des Lilas lance **10 mois d'événements en hommage à Gisèle Halimi** et à ses combats. 10 mois de rencontres et d'échanges sur l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, à l'issue desquels un festival du film féministe portant son nom sera organisé.

La Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes trouve évidemment sa place comme premier événement de cet hommage. Dans ce cadre, la Ville a organisé une **soirée d'échanges en ligne sur le rôle que chacun.e peut jouer auprès des femmes et des enfants, victimes de violences, et lever les freins permettant d'agir**. Comment prévenir et repérer les violences ? Comment accueillir et écouter la parole des victimes ? Comment les aider et les orienter dans leur parcours ?

La soirée a été animée par le Centre Hubertine Auclert - Centre francilien pour l'Égalité Femmes-Hommes, en présence de :

- **Marie-France Casalis, Porte-parole du Collectif féministe contre le viol**, qui tient, notamment, la permanence téléphonique «Viols Femmes Informations» destinée aux victimes de violences sexuelles, à leurs proches et aux professionnel.les.
- **Caroline De Haas, Fondatrice du Collectif #NousToutes**, collectif féministe ouvert à toutes et tous, constitué d'activistes, dont l'objectif est d'en finir avec les violences sexistes et sexuelles, dont sont victimes les femmes et les enfants en France.
- **Pauline Petitjean, Intervenante sociale au commissariat des Lilas**, interface entre les forces de l'ordre et l'ensemble des intervenants sociaux, elle a pour mission d'évaluer la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité policière, de réaliser l'intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire, et de faciliter l'accès de la personne aux services sociaux.
- **Léa Thuillier, Chargée des relations institutionnelles à En avant toute(s)**, association qui lutte pour l'égalité femmes-hommes et la fin des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQI+, et qui accompagne notamment les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple et de la famille.

1. Prévenir et repérer le cycle des violences

Quelle est la spécificité des violences conjugales par rapport à un conflit de couple ? Comment déterminer s'il s'agit d'une simple dispute ou d'une situation de violences conjugales ?

Avant toute chose, une relation conjugale est une **relation suivie** avec une personne, qui peut avoir lieu en dehors du mariage et hors cohabitation.

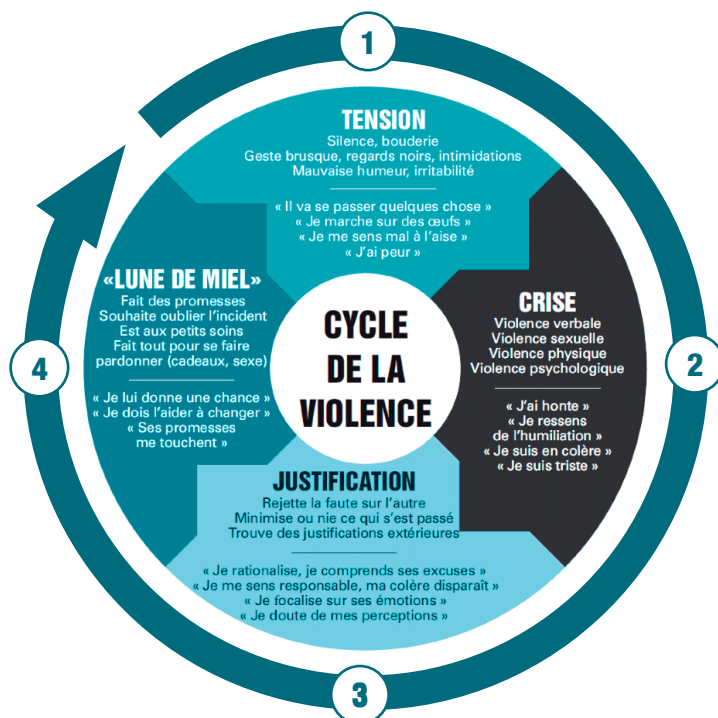
Dans une situation de conflit, les deux personnes sont à **égalité**, tantôt c'est l'un qui l'emporte, tantôt c'est l'autre, le conflit est forgé en commun et il y a un espace de négociation.

Dans une situation de violences conjugales, **l'un prend le pouvoir sur l'autre**. Dans une situation de violences, il n'y a pas de compromis, c'est toujours la même personne qui décide pour le couple, qui détermine quand les disputes démarrent et quand elles cessent. Un **sentiment de peur de l'autre** s'installe chez la personne victime.

Exercice simple permettant de détecter une situation de violences : dessiner un point rouge dans son agenda lorsqu'une situation de peur et de violence a lieu, plus ou moins grand selon l'intensité. Cela permet d'identifier la récurrence et l'intensité des violences au fil du temps.

En quoi consiste le cycle des violences ? Comment repérer les signaux selon les différentes phases du cycle ?

Il s'agit d'un cycle en quatre étapes, qui **s'intensifie avec le temps**. L'intervention auprès d'une victime n'est pas la même selon les différentes phases. Il existe un danger réel lorsqu'il n'y a plus de « lune de miel », pouvant aller jusqu'au passage à l'acte.



Source : L'Escale de l'Estrie

Quels sont les formes de violences subies par les jeunes filles victimes dans leurs premières relations amoureuses ?

Si 1 femme sur 10 a été victime de violences conjugales au cours des 12 derniers mois, c'est le cas d'**une femme sur 7 chez les moins de 25 ans**. Les violences subies par les jeunes filles sont souvent minimisées, romantisées, placées sur le compte de l'insouciance et des premières expériences. Or les violences qui interviennent dans les premières relations **conditionnent les suivantes**, ainsi que le rapport à l'amour.

Le vocabulaire utilisé par les jeunes femmes victimes de violences est différent, elles n'utilisent pas le terme de « violences conjugales ». Elles se tournent moins vers les structures institutionnelles, mais plutôt vers les jeunes qui les entourent.

L'étude *Une écoute à l'écrit* (https://enavanttoutes.fr/assets/pdf/Etude_EAT_web.pdf) menée par *En Avant Toute(s)* démontre que les violences vécues par les jeunes sont **surtout psychologiques, verbales et sexuelles**, plus que physiques, et s'accompagnent également de **cyberviolences** multifformes.

Comment réagir en cas de doutes sur une situation de violences au travail, en tant que collègue et/ou en tant qu'encadrant.e ?

Il suffit souvent de demander à une personne : « **Est-ce que tu es victime de violence ?** ». La plupart du temps, poser simplement la question permet à la personne victime de s'ouvrir sur le sujet. Cependant, il est possible qu'elle préfère ne pas en parler et il est important de respecter ce choix. Si elle le souhaite, elle en reparlera, poser la question permet de se placer comme **personne ressource**.

Dans le cadre professionnel, il est possible de poser systématiquement la question en entretien annuel, et de sensibiliser l'ensemble des professionnel.les de santé au travail et des représentant.es du personnel.

Quels sont les signaux qui peuvent être repérés chez les auteurs de violences ?

Le mécanisme des violences :

- **Isolement** : une amie indique que son copain refuse qu'elle sorte avec ses ami.es, une copine se montre de moins en moins disponible.
- **Dévalorisation** : sur la maternité, le travail, le physique, la façon de s'habiller...
- **Inversion de la culpabilité** : les violences sont le résultat du comportement d'autrui, l'auteur place la responsabilité de la violence sur la victime.
- **Menace et peur**
- **Impunité** : en apparaissant comme idéal afin que les proches de la victime ne puissent pas envisager qu'elle subisse des violences.

2. Écouter et accueillir la parole des victimes

Que dire à une femme victime de violences qui s'exprime pour la première fois ?

Inverser le mécanisme des violences :

- Isolement > **Je te crois.**
- Dévalorisation > **Tu es courageuse, je te remercie de ta confiance, tu as bien fait de m'en parler.**
- Inversion de la culpabilité > **C'est lui le coupable, il n'a pas le droit.**
- Menace > **La loi l'interdit.**
- Impunité > **Je vais t'aider, voici des solutions, des outils.**

Il est important de **respecter le rythme** des personnes victimes, d'être à leur écoute pour savoir ce qu'elles souhaitent et ce à quoi elles sont prêtes : porter plainte, partir tout de suite, déposer une main courante...

Accueillir la parole des personnes victimes n'est pas facile et peut avoir un impact sur la santé mentale. Il est nécessaire de prendre soin de soi et de s'autoriser à orienter les personnes victimes vers des structures spécialisées lorsqu'on ne se sent pas suffisamment armé.es pour accueillir leur parole.

Les dispositifs d'écoute accessibles aux victimes sont également ouverts à leur entourage :

- **Violences femmes info** : 3919
- **Viols Femmes Informations** : 0 800 05 95 95
- **Tchat En avant toute(s)**
- **Centre d'information des droits des femmes et des familles 93** : 01 48 36 99 02
- **Numéro d'aide aux victimes** : 116 006

Comment aborder le sujet auprès de l'auteur des violences ?

Les personnes qui commettent des violences peuvent changer à partir du moment où elles **sortent du déni**, qu'elles acceptent d'avoir commis des violences et qu'elles mettent en place des processus pour ne pas reproduire les mêmes schémas.

Lorsque l'on est témoin direct.e de violences, il est possible d'**intervenir, de prendre parti, de contrer les prises de position** : « Pourquoi tu parles de cette manière, pourquoi tu dis cela ? Je ne suis pas d'accord. » Cela permet de se positionner sans mettre en danger la personne victime.

Comment intervenir lorsqu'on est témoin de violences dans son voisinage ?

Appeler le 17 : préciser l'adresse et l'étage, expliquer ce qui se passe, être le plus précis possible dans les déclarations pour que l'intervention soit adaptée en conséquence.

Aucune information sur l'identité de la personne ayant effectué le signalement ne sera transmise à l'auteur. L'appel est indispensable et peut mettre fin à des violences et à des situations parfois dangereuses.

3. Accompagner et orienter les victimes

Les dispositifs existants aux Lilas

Maillage territorial important :

- **CCAS : accompagnement social**

- Permanences d'information et d'accompagnement des femmes victimes de violences assurée par le **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi de 14h00 à 17h00 au CCAS

- Ecoute et accompagnement de l'**intervenante sociale au commissariat** des Lilas

- **SOS Femmes 93** : relais pour l'hébergement d'urgence

L'accompagnement des enfants co-victimes

Les enfants qui vivent dans un climat de violences sont co-victimes même s'ils ne subissent pas de violences physiques. Longtemps, les enfants co-victimes n'ont pas été pris en compte alors que les **conséquences sur leur vie future sont nombreuses**.

Les enfants co-victimes doivent être pris en charge dans les dispositifs de signalement, avec un **accompagnement qui leur est propre**. Aux Lilas, l'intervenante sociale les reçoit et accueille leur parole ; elle peut les orienter vers des consultations spécifiques pour les enfants exposés aux violences intrafamiliales à Bagnolet et à Montreuil. **Former les professionnel.les** de l'éducation à repérer ces situations de violence par les symptômes qui sont exprimés peut être une solution pour les prévenir et les faire cesser.

L'accompagnement des jeunes femmes

Aux Lilas, le **Kiosque**, lieu d'information, d'écoute et d'orientation destiné aux jeunes, mène des actions de sensibilisation et de prévention sur les inégalités de genre et les violences sexistes et sexuelles, notamment grâce à des outils tels que le « Violentomètre ».

Les jeunes femmes victimes de violences peuvent également être accueillies par une psychologue et dirigée vers le **lieu d'accueil et d'orientation** (LAO) à Bagnolet, destiné aux jeunes femmes de 15 à 25 ans.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanouie	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, appels	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme	
PROFITE Ta relation est saine quand il...					VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...								PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...										

Source : Centre Hubertine Auclert

4. Quelques ressources pour aller plus loin

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr> :

- **Egalithèque** <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque> : banque de donnée recensant plus de 3500 guides, expositions, ouvrages, affiches, vidéos, spectacles vivants, diaporama, formations, quiz, etc. sur l'égalité femmes-hommes

- **Cartographie** <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/cartographie-des-dispositifs-franciliens-d-accompagnement-des-femmes-victimes-de-violences> : répertorie les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violences en Île-de-France

<https://www.noustoutes.org> : formations gratuites et ouvertes à tous et toutes sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, la culture du viol, l'histoire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; ressources

<https://cfcv.asso.fr> : formations destinées aux professionnel.les ; ressources sur les violences sexistes et sexuelles et sur le volet juridique

<https://enavanttoutes.fr> : ressources sur les violences faites aux jeunes femmes (étude sur le tchat, travaux académiques, etc.)

<http://www.aniscg.org> : ressources et formations destinées aux intervenant.es sociaux.ales